

Konkurse - Faillites - Fallimenti

JU

1.

Débitrice: **Le Lion d’Or Delémont Sàrl**, Rue des Moulins 13,
2800 Delémont
2.

Déclaration de faillite: 28.02.2011
3.

Suspension de faillite: 30.03.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.05.2011
5.

Avance de frais: CHF 5’000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n’en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d’avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: La présente procédure de faillite ne concerne pas la gérance actuelle du restaurant.

Office des faillites du district de Delémont

2800 Delémont

00620761